



18.05.2022 - 08:30 Uhr

Sur les routes en été: les conseils du TCS

Vernier (ots) -

En été, nombreux usagers de la route utilisent leur véhicule aussi pour des promenades ou voyages de vacances. Le TCS donne des conseils pour bien préparer le véhicule et pour s'équiper correctement. Il faudra aussi adopter les bons gestes sur la route pour que la période estivale soit des plus radieuses.

Comme chaque année, les journées plus longues et les températures plus élevées auront un impact sur la circulation routière. Cette envie de s'évader ou de partir en ballade ne devra pas se faire au détriment du respect de certaines règles de base. Le TCS rappelle les bons gestes pour que ces sorties se fassent en toute sécurité.

Conseils pour conduire dans la canicule

Avant tout, il faut contrôler le liquide de refroidissement, pour éviter que le moteur surchauffe ou qu'il ne soit plus suffisamment refroidi. Si le niveau est bas ou que le voyant s'allume, il est conseillé de s'arrêter au plus vite et de contacter le service de dépannage. Deux kilomètres supplémentaires peuvent déjà causer des dégâts au moteur, avec parfois des coûts de réparation élevés. En ce qui concerne l'habitacle, beaucoup d'automobilistes ne se rendent pas compte que sous un soleil de plomb, l'intérieur de la voiture peut chauffer excessivement. Les tests du TCS ont montré en effet que les températures dans les voitures atteignent les 50 degrés en peu de temps, et peuvent même dépasser les 80 degrés après seulement 45 minutes. Il est donc fortement recommandé de ne jamais laisser les enfants ou les animaux domestiques à l'intérieur du véhicule, car leur vie serait très vite en danger.

Pieds nus ou tongs à éviter

Lors de la conduite d'une voiture ou d'un camping-car, certaines règles de base s'imposent : Quand le véhicule est en mouvement, conducteur et passager doivent à tout moment être assis et attachés correctement. Le conducteur devra éviter de rouler avec des tongs, à pieds nus ou en sandalettes. Bien que la LCR n'interdise pas ces chaussures, elle stipule tout de même que le conducteur ne doit pas être entravé dans le maniement des commandes et doit pouvoir rester maître de son véhicule. Or, ces chaussures peuvent réduire la puissance sur les pédales, notamment lors d'un freinage d'urgence. Outre la sécurité, un automobiliste mal chaussé risque une amende, un retrait de permis ou des réductions des prestations d'assurance pour négligence grave en cas d'accident.

Motos et scooters : utiliser les vêtements adéquats même en été

A moto comme en scooter, l'équipement doit être adapté, pour le conducteur et le passager, à commencer par un casque répondant à la norme ECE-22-05. Il est recommandé d'utiliser un modèle intégral offrant plus de protection, mais, par temps chaud, un casque Jet peut aussi être utilisé. Quel que soit le modèle, il ne doit jamais être porté ouvert. Malgré la chaleur, il est indispensable de porter des pantalons renforcés ainsi qu'une veste avec protection dorsale et si possible airbag intégré. S'il existe des vêtements en textiles renforcés, le cuir reste la matière idéale contre les frottements en cas de chute. On en trouve dans des couleurs claires et perforés pour réduire la température. Pour protéger les pieds, des bottes avec coque intégrée offrent la meilleure protection. Les tongs, sandales et baskets légères sont à bannir, même sur un trajet très court. Les gants certifiés CE avec protection pour le poing, les doigts et la tranche de la main offrent la meilleure protection pour les mains. Des modèles adaptés aux températures estivales existent.

Vélo et e-bike : casque aéré et gourde bien remplie

Partir en promenade à vélo ou vélo électrique nécessite aussi un équipement adapté. Afin de prévenir les blessures graves à la tête en cas de chute, le TCS recommande à tous les cyclistes de porter un casque normé EN 1078. Des modèles avec des fentes d'aération existent et améliorent le confort en réduisant la température. Il est indispensable de porter des vêtements facilitant les mouvements. De même, les chaussures doivent être adaptées pour faciliter l'effort et éviter de glisser sur la pédale, même sur un court trajet. Il est aussi indispensable d'emporter sa boisson pour rester hydraté malgré les fortes chaleurs. Pour se ravitailler, il est toujours préférable de s'arrêter et éviter ainsi tout risque de chute ou d'accident.

Contact:

Massimo Gonnella, porte-parole du TCS, 058 827 27 26, 076 367 25 33, massimo.gonnella@tcs.ch, www.presetcs.ch, www.flickr.com

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/10000091/100889417> abgerufen werden.